

# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 9ème législature

Politique et reglementation : Ile-de-France

Question écrite n° 1248

### Texte de la question

M Michel Pelchat attire l'attention de M le secretaire d'Etat aupres du Premier ministre, charge de l'environnement, sur le fait que la vallee de la Bievre, la vallee de l'Yvette et le plateau de Saclay constituent un veritable « poumon » en lle-de-France qu'il convient de proteger. Il lui demande donc de bien vouloir l'informer des actions qu'il compte mener en ce sens.

### Texte de la réponse

Reponse. - Le ministre partage les preoccupations de l'honorable parlementaire et est conscient que les « poumons verts » de la peripherie de la capitale doivent etre proteges par tous moyens de droit. La vallee de la Bievre, site inscrit, est actuellement en cours de procedure de classement au titre de la loi du 2 mai 1930. Cette procedure n'en est qu'au debut, tant en Yvelines qu'en Essonne, mais le stade de la consultation des communes est bien engage. Le plateau de Saclay doit rester un espace agricole, malgre la progression de l'urbanisation et le developpement de cette partie du departement. Le projet actuel d'autoroute B 12 pourrait concerner la vallee de la Bievre (sources de la Bievre) et le plateau de Saclay (notamment zone proche de la reserve naturelle volontaire de l'etang vieux de Saclay). La consultation des services pour la definition du trace de B 12 (section a conceder de la rocade des villes nouvelles) en est encore au stade regional. Le secretariat d'Etat s'attachera a ce que soit choisi le trace sauvegardant au mieux le caractere naturel de cette region. La vallee de l'Yvette est, dans le departement des Yvelines, protegee par le site inscrit de la vallee de Chevreuse. Dans le departement de l'Essonne, elle ne beneficie pas de protection particuliere. Le secretariat d'Etat veillera, d'une facon generale, dans le cadre du SDAU d'Ile-de-France, a ce que les milieux naturels et les zones rurales soient preserves au mieux.

#### Données clés

Auteur: M. Pelchat Michel

Circonscription : - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 1248 Rubrique : Environnement

Ministère interrogé : environnement
Ministère attributaire : environnement

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 1er août 1988, page 2264